

PROTOCOLE. SUIVI DES SITES DE NIDIFICATION ET EXPLORATION POUR TROUVER LE GOGLU DES PRÉS

Ce protocole s'adresse aux participants qui désirent effectuer le suivi de sites connus ou explorer de potentiels habitats de nidification du Goglu des prés dans le cadre du programme de Suivi des populations en péril du Québec (SOS-POP).

Le Goglu des prés se détecte plus souvent qu'autrement à l'oreille. Se familiariser avec son chant, son cri. La recherche peut se faire simultanément aux jumelles. Retenir qu'il est toujours plus facile de détecter au son la présence de l'espèce lors d'une journée sans vent. Éviter de visiter un site lorsque les conditions atmosphériques sont défavorables : vent, pluie ou froides ; les mâles demeurent alors relativement silencieux et difficiles à détecter. Le Goglu des prés utilise divers milieux champêtres comme habitat au cours de la période de nidification. Durant cette période, il se nourrit principalement d'insectes, mais aussi d'araignées et de graines retrouvées au sol. À noter qu'il peut y avoir quelques nichées dans un même habitat. La Sturnelle des prés cohabite parfois avec le Goglu des prés. Il est important de noter la présence de cette autre espèce en péril.

ACCÈS AU SITE – Il faut se rendre au site en entrant les coordonnées dans une application cartographique de son téléphone intelligent ou dans son GPS. Le coordonnateur du projet peut vous transmettre par courriel un fichier comprenant la localisation des sites d'une région. Il s'agit par la suite de l'importer dans votre ordinateur (visionner avec Google Earth), votre GPS ou votre téléphone intelligent. La plupart des sites se situent en bordure des chemins en milieu agricole. La majorité des sites sont en terre privée; les points d'écoute doivent se faire le long d'une voie publique à moins d'avoir l'autorisation du propriétaire pour accéder à la bordure de l'habitat. Une fiche synthèse (fournie sur demande) indique notamment des détails sur l'accès, le nom et le code (HNXXXX) du site à inscrire sur votre relevé et le sommaire du suivi antérieur.

QUAND EXPLORER OU EXÉCUTER LE SUIVI – La période optimale pour détecter la présence de nicheurs se situe entre le 7 juin et le 13 juillet. Par ailleurs, le pic d'intensité de vocalisation s'étale de la dernière semaine de mai au début juillet. Les reproducteurs peuvent être présents dans leur habitat un peu avant et après cette période. Plus globalement, pour être considérés, les inventaires doivent être effectués entre le 22 mai et le 14 août. Nous recommandons d'effectuer une première visite avant la mi-juin, soit avant la première coupe de foin dans les champs.

Nombre de visites – Deux visites pour obtenir le code T (voir ci-haut). Une seule visite si elle permet de confirmer la nidification. Planifier vos visites afin d'éviter les journées venteuses ou pluvieuses.

Moments propices de la journée – Concentrer vos efforts tôt le matin afin de dénombrer plus aisément à l'oreille le nombre de mâles chanteurs. Des oiseaux chanteurs peuvent toutefois être entendus en tout temps en période de clarté.

SUIVI – Lors d'une visite à un site, il faut détecter sa présence ou consacrer environ 20 minutes avant d'indiquer que l'espèce est absente au site. Assurez-vous de faire suffisamment de points d'écoute pour bien couvrir l'habitat au site suivi. Demeurer en périphérie sans patrouiller le milieu champêtre. Bien se concentrer pour dénombrer le nombre de mâles chantant simultanément ou presque (nb. max. de couples / habitat le plus vaste = 25, au Québec). Noter le meilleur indice de nidification. Dans la meilleure des situations, on peut observer un comportement confirmant la nidification. Une plus grande qualité du suivi peut aussi être obtenue lorsque vous obtenez le code T (comportement territorial) comme indice de nidification probable. Le code T est associé à un oiseau territorial sur la base de l'audition de sons associés à la reproduction ou de l'observation d'un oiseau, deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction dans un habitat de nidification propice. Après une première détection de sa présence, il s'agit donc d'effectuer une deuxième visite au moins 7 jours plus tard. L'obtention du code T est l'approche la plus simple permettant d'atteindre l'objectif du suivi.

Pour s'assurer de la présence ou de l'absence de l'espèce, et si après 15 minutes elle n'a pas été détectée, utiliser la repasse de son chant pendant une minute puis tendre l'oreille pendant 4 autres minutes.

Il est important que nous puissions localiser l'habitat occupé par l'espèce alors prenez les coordonnées approximatives des oiseaux ou les coordonnées du point d'écoute tout en indiquant de quel côté (N, S, E, O), de la route ou du sentier, se manifestent les oiseaux. Si possible, indiquez la distance approximative des oiseaux.

EXPLORATION D'HABITAT DE NIDIFICATION – Pour orienter ses efforts, le participant est invité à consulter les résultats du deuxième Atlas des Oiseaux nicheurs du Québec ainsi que [eBird](#). Ces sources d'information présentent l'aire de nidification de l'espèce. Au cours de la période recommandée (voir ci-après), nous suggérons de faire des points d'écoute de 5 à 10 min en bordure des routes là son habitat est propice. Ajuster la durée de vos points d'écoute en fonction du territoire (distance) que vous comptez parcourir. Les arrêts peuvent être espacés d'environ 500 m. Si le chant du Goglu des prés attire votre attention, alors prenez note de l'emplacement en décrivant en sommairement les lieux. Pour la localisation, faites-le à l'aide de votre GPS ou de votre téléphone intelligent. Noter aussi les coordonnées des Goglus des prés entre les points d'écoute lorsque vous circulez.

HABITAT – Milieux ouverts. Cette espèce champêtre utilise des milieux où l’herbe est haute et dense comme habitat au cours de la période de nidification.

Types de milieux propices:

- Champs de foin
- Pâturages
- Prairies naturelles ou celles résultant de l’activité humaine
- Champs laissés à l’abandon, friches herbacées, jeunes vergers, terrains d’aviation
- Haut-marais de vaste étendue
- Grandes cultures annuelles (p. ex. blé d’hiver, seigle, avoine, orge). Plus rarement.

Milieux caractérisés par :

- Peuplement dense de graminées de hauteur modérée (entre 18 et 70 cm) à litière abondante (épaisseur maximale de la litière de 15 cm)
- Forte proportion de couvert herbacé (de plus de 80 % de préférence, et pas moins de 20 %)
- Densité modérée de plantes herbacées non graminéides (10 à 40 %)
- Présence de perchoirs (p. ex. arbres, arbustes, poteaux et lignes de téléphone ou poteaux de clôture)

Nid — Nidifie au sol. Il construit son nid dans une légère dépression du sol, dissimulé dans la végétation.

PRISE ET TRANSMISSION DE DONNÉES – Sur le terrain, si vous consigner vos notes dans un carnet, compléter le formulaire sur le [site Web de QuébecOiseaux](#) au retour. Vous pouvez aussi utiliser l’application [iNaturalist-projet SOS-POP](#) ou eBird pour consigner vos résultats directement sur place. Pour les usagers d’eBird, indiquer le code du site dans le champ «détails». Vous trouverez toutes les options de [formulaires en ligne](#) sur le site Web de QuébecOiseaux. Quel que soit le mode utilisé pour la transmission de vos données, inscrire toutes les informations pertinentes. Il est important de remplir un formulaire de données par site et d’y indiquer le résultat de chacune de vos visites quotidiennes et ce, même si l’espèce était absente. Les données ainsi soumises seront éventuellement intégrées à la banque de données sur les populations d’oiseaux en péril du Québec (SOS-POP). Toutes données issues de découvertes fortuites ou toutes données historiques se rattachant à une date et un endroit précis peuvent être transmises de la même manière.